

Les cachots de Louis-le-Grand

Numéro d'inventaire : 1979.34227

Auteur(s) : Maxime du Camp

Type de document : article

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1885

Inscriptions :

- titre : Les annales politiques et littéraires

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Pages extraites d'un journal.

Mesures : hauteur : 33 cm ; largeur : 24,7 cm (dimensions de la feuille)

Mots-clés : Punitions

Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Utilisation / destination : presse (Maxime du Camp écrit un article sur les cachots de l'école Louis-le-Grand, où les enfants y étaient enfermés le temps de leur punition. A la description qu'il en fait, les enfants subissaient cet enfermement car les cachots étaient froids, ils peinaient à se réchauffer, ils devaient alors payer une "redevance" à leur gardien pour se réchauffer quelques minutes.)

Historique : Il s'agit d'un article de Maxime du Camp publié au sein de la rubrique "Les pages oubliées" du journal "Les annales politiques et littéraires" du 9 août 1885, n°111. En 1883, et même avant, de grosses révoltes ont éclaté dans les lycées et notamment celui de Louis-le-Grand. Les punitions étaient trop nombreuses et sévères.

Représentations : instruction, punition

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : pages 88 à 90

Voir aussi : https://www.google.fr/books/edition/Les_Annales_politiques_et_litt%C3%A9raires/FYojAQAAMAAJ?hl=fr&gbpv=1&pg=PA88&printsec=frontcover&dq=cachots

[illegible]

ÂGES OUBLIÉS

On dit que le collège formait le caractère ; je ne m'en suis guère aperçu et j'ai vu au contraire que j'en devenais hargneux, mécontent et dégoûté, un petit moulin, les vices se développaient par contagion et se communiquaient avec une rapidité extraordinaire. La plus que partout ailleurs, l'exiome de La Fontaine est vrai : « Notre ennemi, c'est notre maître. » La suppression de toute tendresse à l'égard des enfants en ont le plus besoin produits, et les mauvais caractères se réalisèrent, et moi seul ils finissent par obéir, car on n'ait pas tout fier ; et quelles punitions ! les plus bêtes qu'il soit possible d'imaginer : le roquet, qui, enlève à l'enfant l'indispensable nourriture substantielle ; la retenue de récréation, qui ne permet pas de faire un instant de plaisir ; la privation de la parole, de silence et d'étude ; la privation de santé, qui supprime le contact de la famille, d'abord ma carrière de collègien, je n'ai, vu qu'un seul homme manquer intelligemment à ces coutumes barbares ; c'était un professeur de quatrième nommé Huguet, qui nous donnait à copier les discours de Cicéron, et les *grecques*, sous forme de devoir, simplement traités, cela du moins nous apprend quelque

chose. — Je ne me parle pas de certains pro-
fesseurs. — M. Sedillot, l'égérie de
M. Adolphe Regnier, qui émettait sans ar-
rêter et ne puisait jamais *nothing at all* en
faisant des directeurs de notre éducation, pro-
fesseurs, censeurs et maîtres d'étude ne paraîs-
saient pas avoir une grande compétence, dans
les matières qu'ils enseignaient, et ainsi, au
cours d'une préparation d'ait prise contre tout
tentative de révolte. A cette époque, le roi
était à peine utilisé pour l'éclairage des rues
nos classes et nos dortoirs étaient seuls
munis de quelques-uns de nos quatrièmes,
qui se faisaient approcher, on fumait les cigarettes
de la cour, pendant que l'inspecteur était là
de dix minutes de dix minutes. On m'y voyait
goutte et nous protestions souvent de cette
démocratie observée pour donner une idée de
travailler, mais au-dessus du maître d'étude, ne
s'éclairant toute la salle, il y avait un quinqui-
mètre, et l'inspecteur était là, et l'inspecteur
était, mais que l'on ne peut le briser à coups
de dictionnaires. C'était la quinqui-mètre de révolte.
Toute lumière éteinte, celle-ci restait bou-
illante et était permis de reconnaître les cou-
pables. La révolte était le réveil de la vie
après la mort, et l'inspecteur était là, et l'inspecteur
était, et c'est fort heureux, car j'y aurais
été redoutable. Je crois que cet esprit d'in-
surrection, qui était en moi et que je par-
tagais avec beaucoup de mes camarades,
laisse intactes les bonnes qualités et ne per-
met pas de juger les autres. — Je n'ai pas
peux les parents qui se lamentaient lorsque
leurs enfants sont punis et qui leur montraient
l'infamie en perspective. — *und zwanzig*
— Je puis citer trois élèves de bibles Louis-
Grand, qui tous les trois ont été renvoyés pour
avoir été punis. — Je n'ai pas de souvenirs
très nettement plus apparente que celle d'avoir
fait surnommer Sybille-Madeleine, a été un
des héros, un des meilleurs méritants de la charge
des entraineurs de Reichshoffen. Il est ac-
tuellement un de nos meilleurs généraux de
cavalerie. Le 26 octobre 1914, il dirigea des expé-
ditions scientifiques qui ont porté haut nos
nom; lorsqu'il parle, l'Académie des sciences
se fait pour l'écouter. Le troisième a été
plus humblement destiné; mais l'écouter
bien ses actions méritent je suis sûr qu'il
l'a été. L'écouter l'a été. L'écouter l'a été.
pour cela que l'on ne parvient à quelque
chose dans la vie que dans la condition d'avoir
été un mauvais écolier? A Dieu ne plaise
que je proclame une telle hérésie! Mais je
peux affirmer que toute individualité mé-
ritante est punie. — Je n'ai pas de souvenirs
de pouvoir et reculant le joug d'une disci-
pline ridiculement inflexible, fait preuve
d'une force de résistance qui trouvera plus
tard son emploi dans la lutte de la vie et
dans la persévérance vers un but entrepris.
Je n'ai pas de souvenirs de s'être puni, ou ne
peut pas compléter l'un de ses devoirs, ou
ne sera jamais qu'un homme inférieur, ré-
serve à une existence médiocre.

J'y ai passé dans une soirée d'où l'émotion
 m'avait fait tout courir dehors, revêtant
 les pratiques des bords du Sahel, où j'avais
 accumulé des planches du mon radeau
 m'en allant dans l'île déserte où j'enfaisais voler
 vivre. Là, en plein air, sous le soleil, et
 elle devenait intolérable, mais
 j'étais saisi, par contraste, dans les cabanes
 des esclaves. C'était la position suprême
 l'expulsion; je ne l'évitais pas. Tout en haut
 du bâtiment on le provoque, un petit
 air de leur noirce dans une accés dans un corridor
 de la prison. Les portes s'ouvrent
 terribles au fer. Chacune des portes ouvre
 sur une chambre étroite, dans les murs
 sont pas crépés, dont la lacheté oblique
 ainsi trois quarts par une maçonnerie grossière
 est muni de barreaux. Une table et
 une chaise de bois sont sur une dalle de
 terre. Les portes sont occupées par des
 occupent le milieu des portes. Les
 son, une vraie prison. Les collées de Mazas
 de la Santé, de la Conciergerie, dans les
 quelles on voit clair, et dans lesquelles
 on n'a pas froid; sont des boudoirs, si on le
 compare aux cabanes de Louis-le-Grand.
 Une de la Santé, une de la Conciergerie
 chambres à la hauteur du plafond et n'y
 répondait qu'un chandelier défilant.

[illegible]

veux donc démolir le collège ? — J'ai froid, à l'air en train de me chauffer, dit le poète. — Ah ! tu veux comme ça ? dit l'ouvrier poète ? A-tu deux sous ? — Oui. — Alors, viens : dix minutes, pas plus, parce qu'il faut que tu jasses ta pension. — Rouillon le malade, dit le poète, n'est pas satisfait de son lait d'ânes. — Ah ! bien ! dit l'ouvrier poète, tes doigts. — Un jour d'hiver, un lendemain sans doute de quelque congé, j'avais cinq francs dans ma poche et j'étais aux arrêts. — J'obtiens la permission, la journée dans la chambre, dit Rouillon, et j'arrive à l'heure. — Ça coûte cent sous, Rouillon dirait, hydrophobe et mourait. Il fut remplacé par un garçon appelé Saint-Martin, d'alors moins bestiales, mais tout aussi épileptique, et d'ordre une redoutable épilepsie, mais qui n'était pas épileptique et qui demandait à se chauffer.

Tout cela, me dirait-on, c'est de l'histoire ancienne ; que de progrès n'a-t-on pas faits depuis cinquante ans ! L'adolescence des mineurs, les améliorations chaque jour introduites dans l'éducation scolaire ont certainement éclairé les maîtres de l'enseignement : ils ont condamné, ils ont abandonné pour jamais ces séquestrations, dans un lieu puant et malsain, qui ne peuvent être que pernicieuses pour l'intelligence, pour la santé des enfants.

Ce n'était pas seulement pour moi un lieu de punition et de souffrance, c'était un lieu sinistre qui avait sa légende. Nous nous racontions qu'un de nos camarades, élève de sixième, avait été mis aux arrêts un dimanche matin, parce qu'il avait écrit, sur les cinq étages et fut étonné au sixième, un enfant nerveux ; il se désolait. Lorsque le son du tambour vint l'avertir que la messe était terminée et que l'instant de la sortie était venu, il perdit la tête. Il détacha sa chemise et se précipita dans la cour de sa fenêtre et se pendit. Quand on ouvrit et le lendemain, on trouva le pauvre enfant mort. Un midi, pour lui donner la soupe et le pain, il était mort. Cette légende, inventée par je ne sais qui, et dont nous savions tous les détails, ajoutait encore, à l'odeur du séjour aux arrêts, pour nous tous, les cellules vides, les portes closes, les murs nus, les regards avec terreur, parfois, et les figures effarées, l'aspect d'un lieu où, dans les barreaux à l'aise desquels il avait mis sa conscience supplée. Bien souvent, pensant à ces heures de colline, à la brutalité des punitions, à la grossièreté des procédés, je me disais : pour moi, pour un enfant mauvais et pervers, le directeur, l'inspecteur, l'élève, ont été un fond de bonheur insoupçonné. Un vieux pédagogue, auquel j'en parlais, me répondit : « La bonté n'y est pour rien, l'insouciance suffit. »

MAINE, DE. CAMP.

1885-